



308+

vivre l'architecture

NUMÉRO 46 - PRINTEMPS 2020

ARCHITECTES
ET...

Le journal des Architectes et de l'Architecture
de la région Nouvelle-Aquitaine.

2020 est une année d'élections pour notre institution. C'est une occasion certaine pour vous engager à nos côtés.

Virginie GRAVIÈRE, présidente du Conseil Régional de l'Ordre des architectes de Nouvelle-Aquitaine.

Oui, Engagez-vous !

Dans un contexte de transformation écologique et environnementale, les architectes ont un rôle majeur à jouer. Nos expertises, nos compétences ne sont pas minimes et nous pouvons ensemble accompagner les élus, conseiller les citoyens, enseigner, être force de proposition et de prospective dans l'aménagement du territoire et l'acte de construire. Ne soyons pas frileux, il est temps de se saisir pleinement du rôle sociétal qu'attend de nous la majorité de nos concitoyens.

Oui, Engagez-vous !

Face aux mutations sociales et technologiques qui impactent nos pratiques, nos responsabilités, nos compétences, il est indispensable de nous unir, de rassembler nos forces, de partager nos expériences et d'échanger. Car nos métiers évoluent, les pratiques se diversifient et explorent de nouvelles frontières. Il est nécessaire que notre institution représente la pluralité des modes d'exercices, des générations différentes...

Oui, Engagez-vous !

Dans un contexte de défiance généralisée, d'individualisme, d'isolement territorial ou humain, nous, architectes conseillers, assurons au quotidien, un exercice de proximité, auprès des citoyens, des représentants, des commanditaires publics ou privés, des professionnels, des collectivités...

Oui, Engagez-vous !

Soyez sûrs de l'utilité du temps que vous consacrerez, un temps précieux qui servira les intérêts de l'Architecture. Cet engagement vous permettra de prendre le recul nécessaire sur votre pratique professionnelle et votre activité. Et mieux encore, il vous enrichira humainement et intellectuellement.

Ce que les conseillers de l'Ordre ont fait pour vous.

Représentation de la profession auprès des pouvoirs publics

Le 2 décembre, D. Mokrane a représenté le Conseil au Comité régional des acteurs de la transition énergétique. Le 5 suivant, J. Mogan est intervenu à un colloque sur les centres-bourgs organisé par la Chambre des notaires et le Conseil départemental de la Gironde. V. Tastet a participé au colloque de Bordeaux Métropole « vers un territoire engagé pour la nature » le 6 décembre, et au comité de suivi de la charte Bien construire à Bordeaux Métropole les 9 janvier et 12 février. Le 4 février, V. Gravière a assisté au lancement de la plateforme Facirénov. Dans le cadre de l'opération Cœur de ville, les conseillers ont rencontré les représentants des villes bénéficiaires de ce dispositif : P. Cazaux à Marmande-Tonneins le 19 décembre et à Mont de Marsan le 20 janvier, H. Turlier à Tulle le 8 janvier, J. Mogan à Libourne le 9, K. Simon à Pau le 16, P. Vettier à Châtelerault le 16, S. Bertrand à Limoges le 22, et A. Jugi à Guéret le 27 février. Les conseillers ont également représenté le CROA aux cérémonies des vœux de nouvelle année : du Conseil départemental de la Vienne le 6 janvier (P. Vettier, P. Mulnet), du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine à Poitiers le 7 décembre (P. Vettier, P. Mulnet, C. Gaudin), à Limoges (S. Bertrand, F. Mazabraud) et à Bordeaux (V. Gravière, B. Digneaux), du Maire de Poitiers le 9 décembre (P. Vettier), de la Préfète de Charente le 13 décembre (F. Bua), des chambres consulaires de la Vienne le 14 janvier (P. Mulnet, P. Vettier), du Maire de Limoges le 14 janvier (F. Mazabraud), du Président du Grand Angoulême le 14 janvier (F. Bua), de la FFB de la Vienne le 22 janvier (P. Mulnet).

Institution ordinale En plus des réunions officielles de Conseil et de Bureau chaque vendredi, les conseillers ont travaillé en Commissions Communication, Politique, Transition écologique et Comité de rédaction du Journal 308+ les 4 et 12 décembre, les 9, 20 et 22 janvier, ainsi que le 20 février. P. Rouquette a participé à un séminaire de MAJ Formation le 6 décembre. Le 17 janvier, V. Gravière, P. Cazaux, B. Engel, B. Montarou, B. Digneaux, F. Mazabraud et F. Bua ont échangé avec les membres du Conseil de l'Ordre des Pays de la Loire. P. Cazaux a participé au groupe de travail national sur l'évolution de la profession les 29 janvier et 19 février. Les conseillers du Pôle de Limoges se sont réunis les 6 décembre et 21 janvier (A. Jugi, V. Souffron, H. Turlier, F. Mazabraud, S. Radic, J.L. Fougeron, S. Bertrand), ceux du Pôle de Poitiers les 6 et 20 janvier (B. Montarou, C. Gaudin, B. Engel, P. Mulnet, P. Vettier, F. Bua), comme ceux du Pôle de Bordeaux le 28 février (V. Gravière, C. Le Calvé, D. Mokrane, P. Rouquette, V. Tastet, J. Mogan, B. Digneaux). Les 11 décembre et 12 février, V. Gravière et M. de Hoym de Marien ont participé à la rencontre Architecture & Communication. Le 23 janvier, B. Digneaux a siégé au conseil d'admini-

nistration de l'EnsapBx. L'Interrégion des Conseils de l'Ordre du Grand Sud a réuni, les 30 et 31 janvier, V. Gravière, B. Engel, D. Mokrane, J. Mogan, H. Turlier, F. Mazabraud, M. de Hoym de Marien, et P. Cazaux. Le 7 février, les membres du Bureau ont reçu les représentants des syndicats au sujet de la réforme des retraites. Le 25, J. Mogan a présenté la profession d'architecte à de futurs étudiants en architecture.

Filière Bâtiment D. Mokrane a participé à la cérémonie du Palmarès de l'architecture et de l'aménagement du Lot-et-Garonne le 3 décembre. V. Gravière a représenté le Conseil à plusieurs réunions de travail avec la FPI, la FFB et l'AROSHA les 5 décembre, 9 et 21 janvier, 10, 11 et 27 février, sur l'urbanisme dans l'agglomération bordelaise, et en vue de tenir une conférence de presse commune qui a eut lieu le 20 février pour interpellier les candidats aux élections municipales.

De même de J. Boutet avec la FPI La Rochelle les 29 janvier et 10 février, en vue d'une rencontre avec les candidats locaux le 24 février. V. Gravière a célébré le dixième anniversaire de l'association AMO le 5 décembre. L. Kosmina a siégé au conseil d'administration du CAUE des Landes le 12 décembre, ainsi qu'à un colloque sur « l'emploi d'un matériau de construction renouvelable : le bois ». Le 21 janvier, P. Mulnet, C. Gaudin et P. Vettier ont assisté à la présentation des activités d'Odeys. P. Rouquette a siégé au conseil d'administration de la CERC le 29 janvier. Et B. Digneaux a participé à une rencontre du Hub Qualité le 6 février.

Litiges, déontologie et défense de la profession

Le 16 décembre, V. Gravière a eu une réunion de travail avec la nouvelle présidente de la Chambre régionale de discipline des architectes de Nouvelle-Aquitaine. Cette juridiction disciplinaire a tenu une audience le 24 janvier, en présence de C. Le Calvé, V. Souffron, J.L. Fougeron et P. Cazaux. Le 7 février, P. Vettier a représenté le Conseil à une audience de la Chambre nationale de discipline. En qualité de rapporteur près la Chambre de discipline, C. Le Calvé a reçu un architecte faisant l'objet de poursuites disciplinaires le 14 février. J.L. Fougeron également le 21 février. Les 9 et 28 janvier, ainsi que le 20 février, D. Mokrane, B. Digneaux, C. Gaudin, L. Kosmina, J. Boutet et S. Radic ont traité les dossiers de la Commission Juridique.

Marchés publics P. Mulnet, C. Gaudin et P. Vettier étaient à la présentation des opérations à venir du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine le 14 janvier à Poitiers, comme H. Turlier le 11 décembre à Limoges. Le 29 janvier, B. Digneaux a siégé au CCIRA. Plusieurs conseillers ont participé aux réunions de la Commission Marchés publics du CROA les 12 décembre, 9 janvier et 20 février (A. Jugi, F. Bua, K. Simon, B. Engel et H. Turlier).

Architecte... et maire.

Jean-Marie BILA, architecte, ancien Maire de Saint Macaire (33).



Cyclo cross dans les rues de Saint Macaire (33) ©Jean-Marie Bila.

La citoyenneté active englobe l'exercice professionnel, elle ne peut en être la conséquence.

Devenir maire

La prise de conscience, à l'âge de 13 ans, de l'état de déshérence du patrimoine de mon bourg de naissance a sans doute infléchi mon orientation vers l'archéologie et au-delà l'architecture.

À mon entrée dans l'atelier FERRET en 1967, nous avons ouvert un chantier de jeunes à Saint Macaire qui a bénévolement restauré et reconverti les restes d'un prieuré bénédictin.

Ce creuset est devenu un laboratoire d'idées centré sur les conditions de sauvetage de la vieille ville et c'est ainsi que nous avons jugé indispensable de prendre le pouvoir municipal en 1983.

Adapter le métier

À la sortie de l'école en 1977, nous avons créé un atelier collectif d'architecture, d'urbanisme et de programmation : parallèlement, je remplissais à tiers-temps le rôle d'architecte conseiller du CAUE 33 dans le Haut Entre Deux Mers.

L'accès au mandat de maire m'a contraint à une complète mutation : démission du CAUE et prise en charge d'un poste d'enseignant à l'École d'Architecture, abandon des missions pluridisciplinaires d'urbanisme, relocalisation des activités libérales sur ma commune, refondation d'un collectif pour faire face à la commande, sans embauche de salarié architecte.

Utiliser ses compétences

Pendant dix-huit années, mon mandat de maire s'est consacré en priorité à un préalable incontournable : le renouvellement du réseau

d'adduction d'eau potable, l'installation d'un système de collecte des eaux usées et séparément des eaux pluviales.

La formation d'architecte « post soixant'huitard » (avec des compléments en histoire de l'art et en sciences politiques) m'a permis de convertir le diagnostic porté sur l'état de mobilisation collective de mes concitoyens en interventions concrètes sur le tissu urbain.

Par exemple, la résorption des friches urbaines en centre-bourg, sources de découragement citoyen, s'est résolue par l'exercice du droit de préemption et le partenariat avec « GIRONDE HABITAT » : trois immeubles Renaissance ont été ainsi réhabilités en logements sociaux.

Apprendre l'ascèse

Le statut d'élu relève pour tout sachant de l'ascèse intellectuelle qui consiste à savoir se distancer par rapport à sa propre idéologie.

En effet, la réactivation de la fierté locale ne procède pas des compétences des professionnels du cadre de vie (ni des communicants). L'anthropologie demeure la discipline la plus opérationnelle mais elle est trop rarement mobilisée (ou mobilisable).

Plus prosaïquement, la posture de maître d'ouvrage-architecte génère le plus souvent la défiance des maîtres d'œuvre : j'ai donc choisi de déléguer à des adjoints le soin de négocier le contenu des projets, acceptant que leur débouché ne soit pas à la hauteur de mes propres espérances.

Arrêter un mandat

En 2008, j'ai décidé de quitter tout mandat électif, ne serait-ce que par « hygiène publique ». Deux excès stérilisants finissent par prendre de l'importance : la confiance absolue assèche l'innovation collective, la trop longue durée suscite le désengagement.

Par ailleurs, pour pérenniser la démarche, la relève devait être prise par les nouveaux habitants, en mettant à leur disposition un capital d'idées.

Aujourd'hui retourné à la base, ma seule fierté serait de voir fructifier la doctrine patrimoniale que nous avons patiemment élaborée.

Architecte... et co-présidente de la Scène Nationale d'Aubusson.

Benoîte DOAZAN, architecte, co-présidente de la scène nationale d'Aubusson.

Je suis depuis une petite année co-présidente de la Scène Nationale d'Aubusson.

J'avais décidé que le jour où mes enfants auraient pris de l'autonomie je m'engagerai « dans quelque chose », pour participer à une dynamique collective, en acceptant de prendre le risque d'agir plutôt que rester dans une posture d'observateur critique, vaincueur que notre métier englobe des champs de compétences qui peuvent être utiles ailleurs que dans l'acte de construire. Cela aurait pu être dans nos instances professionnelles, en politique, dans les prisons... ça a été dans un lieu culturel.

La Scène Nationale d'Aubusson m'a sollicitée parce que je suis une architecte qui a construit des équipements culturels, que j'en connais bien les rouages, et que le théâtre d'Aubusson est dans un tel état de vétusté qu'ils souhaitaient un regard extérieur et professionnel.

En interne pour réfléchir avec l'équipe à la manière d'occuper/de faire évoluer le lieu au regard des missions de la Scène, en externe pour convaincre les partenaires institutionnels de la nécessité et du bien-fondé de notre démarche, en interface pour dessiner ensemble un chemin appréciable par tous alors que les priorités ne sont pas souvent les mêmes.

J'ai accepté après avoir discuté plusieurs fois avec le directeur, après être allée visiter les lieux et rencontrer l'équipe, après avoir échangé avec ma future co-présidente qui était déjà dans les instances de l'association, qui connaît bien le tissu local, et en qui j'ai trouvé une complice.

J'ai accepté parce que la qualité de la programmation de cette scène m'a séduite et que j'y ai senti une équipe engagée et inventive. Et avec une proposition : accompagner la Scène dans une évolution, un repositionnement, pour tous et avec tous, à une époque où les financements publics se raréfient et où il est nécessaire, pour continuer, de se réinventer.

C'est un partenariat qui se construit, dans lequel je donne et duquel je reçois.

J'y suis architecte mais pas seulement, et je suis à une autre place, là où se prennent les décisions et où se dessinent les grandes orientations, en amont des moments où les architectes entrent habituellement dans les projets.

Cela prend du temps bien sûr, mais ce temps est cumulable avec d'autres obligations, les réunions peuvent se coordonner, internet et les portables permettent de travailler partout, ce facteur temps est négligeable. Et le fonctionnement de l'agence n'en est pas vraiment impacté, un peu plus de journées à distance peut-être mais il y en avait déjà, et en contrepartie de l'énergie puisée à d'autres sources, des contacts et des idées, des envies.



NOTE DE LECTURE

Arrêtons l'amateurisme au nom de l'urgence. De Haïti à Notre-Dame, la reconstruction en question.

Patrick Coulombel.

NBE Editions – décembre 2019 – 45 pages – 7€.

Mon arrière-grand-mère avait pour habitude de dire, et d'agir selon ce précepte : « le bon marché coûte trop cher ». On pourrait décliner « le provisoire coûte trop cher », ou « le mal construit coûte trop cher ».

Patrick Coulombel, est un architecte engagé ! Co-fondateur de la fondation Architectes de l'Urgence, il procède à une relecture de son engagement, et surtout des engagements ou désengagements des personnes envoyées sur le terrain. Dans l'humanitaire appliqué à la reconstruction ou la construction, les meilleures intentions ne suffisent pas, un professionnalisme certain est attendu, nécessaire. « Si c'était simple de construire, cela se saurait. »

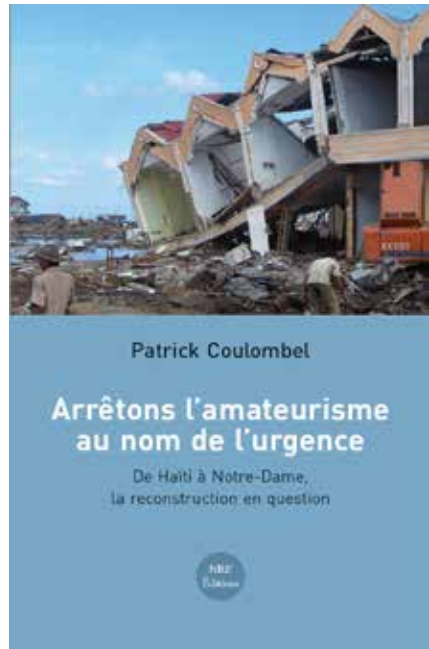
Ce petit livre comprend deux volets : un état des lieux et la méthodologie des Architectes de l'Urgence.

Il pointe les dysfonctionnements du monde de l'humanitaire, des organisations impliquées dans la reconstruction dans l'urgence. Il met à plat le gigantesque gaspillage, gaspillage de l'argent des donateurs, gaspillage de temps mis à reconstruire, gaspillage des matériaux utilisés, gaspillage à court, moyen et long terme.

Il prend des exemples : intervention dans des zones géographiques où les structures de l'État sont déjà défaillantes, gangrenées par la corruption, manque de formations de terrain, escroqueries, confusions entre exotisme, tourisme et actions ciblées, ou contrôle administratif déconnecté du contrôle technique sur site...

Il présente la méthode mise en place depuis une quinzaine d'années par Architectes de l'urgence,

- des professionnels qualifiés, constructeurs dans l'urgence, encadrant du personnel local,
- la mise en sécurité des bâtiments par un binôme architecte + ingénieur, pour une intervention complémentaire à celle des pompiers,



- des solutions à moyen terme, par exemple avec l'usage d'une tente avec une tenue au feu, traitement anti-moustique et fongicide, garantie deux ans,
- des constructions locales, en partant de l'analyse des typologies locales, et utilisant des ressources locales,
- des compétences en géotechnique, et ingénierie permettant le calcul des fondations, calcul des structures, en prenant en compte les règles parasismiques et / ou anticycloniques,
- une solide organisation de chantier et un calendrier de travaux, comprenant si nécessaire une unité de fabrication.

Comme il y a 200 ans, l'ensemble de la chaîne de production est maîtrisée, du dessin à la réception du bâtiment. Revenir au bon sens du local, du rapport à notre environnement, de l'écologie.

Cette méthode souhaiterait dépasser le découpage urgence / post-urgence / développement, pour utiliser la reconstruction comme un levier de développement des territoires touchés.

Aujourd'hui, et ce livre en est une étape, l'ambition est de transmettre cette méthode, ces méthodes acquises pour des interventions en situation d'urgence, de façon rapide et efficace. Donner des outils à l'engagement.

Sophie BERTRAND, architecte,

Architecte... et co-présidente de la Maison de l'Architecture du Limousin en Nouvelle Aquitaine.

Béatrice FOURNET-REYMOND, co-présidente de la Maison de l'architecture du Limousin.

Lorsqu'une personne me questionne sur le métier que j'exerce, je réponds invariablement : «Je suis architecte».

Une réponse qui pourrait laisser penser que l'architecture me constitue entièrement. Alors, je modère. Je complète en disant que je partage la présidence de la Maison de l'Architecture du Limousin, parce que pour exercer mon métier d'architecte de proximité, j'ai fondamentalement besoin de nourrir ma curiosité et mon énergie. Parce qu'un projet, quelle que soit sa complexité technique, est avant tout une aventure humaine qui va modifier durablement des espaces et des vies.

Participer à la vie de la Maison de l'Architecture du Limousin est pour moi une ouverture sur, vers, avec... le monde. Une façon naturelle d'être une femme «augmentée» en allant vers d'autres personnes, d'autres regards, d'autres cultures, d'autres arts, d'autres connaissances...

Une manière d'être architecte pour tous et d'ouvrir les portes, d'accepter d'être enseignée, bousculée, surprise, pour avancer en évitant la fossilisation de mes convictions.

Fondamentalement, j'ai aussi envie de transmettre avec l'utopie assumée que chacun et chacune, sans distinction, devraient pouvoir s'appropriier non seulement intellectuellement, mais surtout sensiblement, ce bien commun qu'est l'Architecture. Nous sommes citoyens – membres de la Cité, ville et territoire rural qui s'approvisionnent mutuellement à toutes les échelles et dans tous les domaines ; les échanges «globaux» accompagnent les réflexions locales (et inversement, je l'espère toujours).

Dans cette activité connexe, le temps donné est du temps partagé, il ressemble à des graines plantées, qui germent ou non, mais qui laisse place à l'imagination si ce n'est à la réalisation.

Le temps donné est rarement compté (j'oublie facilement la montre... surtout lorsqu'il s'agit de débattre).

Le temps donné est toujours du temps reçu, qui, par je ne sais quelle alchimie, se transforme en nouvelles idées à mettre en pratique (architecturale).

Je suis architecte, oui, mais pas que... quoique...



Maison de l'architecture du Limousin en Nouvelle-Aquitaine FORMATION - transmettre l'architecture - au CIAP de Vassivière.



Visite de la rénovation de la Halle de Limoges réalisée par l'architecte Hélène Popéa.

Architecte engagé et marchés de maîtrise d'œuvre.

Frédérique BUA architecte.

L'architecte est de toute façon engagé, dès qu'il pose candidature, dès qu'il fait une offre.

Nous devons inscrire notre manière de candidater et de négocier un contrat dans le respect du Code de déontologie et avec l'objectif de garantir l'intérêt public.

Après l'effondrement constant de nos honoraires depuis la crise de 2008, certains d'entre nous portent le coup de grâce à nos conditions d'exercice en offrant gracieusement dès leur candidature (et éventuellement offre – sans le cadre règlementaire d'une remise de prestations avec indemnisation) – qui un commentaire critique du programme, qui une description exhaustive de leur « intention architecturale », qui un schéma, allant parfois jusqu'à une véritable prestation de niveau Esquisse.

Au-delà de la prétention à donner une proposition architecturale pertinente sans une connaissance approfondie des besoins ;

et donc d'une posture qui conforte l'image encore trop présente d'un architecte hors-sol avec une muse à ses côtés ;

au-delà de l'idée désastreuse que, somme toute, un projet architectural c'est vite pensé et qu'une prestation intellectuelle, ça vaut peu puisqu'elle peut être donnée ;

plusieurs règles dans ce cas ne sont pas respectées :

- de la part de l'architecte :

Cf. le Code de déontologie des architectes : articles 12, 18 et 20 : *L'architecte doit s'abstenir de participer à tout concours ou à toute consultation dont les conditions seraient contraires au présent décret.*

- de la part du maître d'ouvrage qui encouragerait et/ou admettrait une surenchère et une remise de prestations non indemnisée et retiendrait cette candidature et/ou offre : le Code de la commande publique ne serait pas respecté.

Code de la commande publique : Principes généraux exécution :

Article L.3 : Les acheteurs et les autorités concédantes respectent le principe d'égalité de traitement des candidats à l'attribution d'un contrat de la commande publique. Ils mettent en œuvre les principes de liberté d'accès et de transparence des procédures, dans les conditions définies dans le présent code. Ces principes permettent d'assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics.

Nous rappelons que :

Pour toutes les mises en concurrence dans le cadre des marchés publics comme privés, le service juridique du CROA NA peut être consulté pour notamment lever des doutes sur d'éventuelles irrégularités.

Des formations permettent de mieux connaître les règles du jeu des marchés publics, de connaître aussi le cadre du contrat (ce qui est intangible – ce qui est négociable, etc.).

Des ressources sont disponibles sur le site architecte.org mais aussi sur celui du 308+ et ses Newsletters (informations juridiques et synthèses de cas d'interventions de la commission Marchés Publics).

Décision de la chambre nationale de discipline des architectes du 7 juin 2019 M. Philippe Vacheron et la SARL d'architecture Cabinet Vacheron c/ CROA Nouvelle-Aquitaine.

(Extraits)

Par une décision du 5 juillet 2017, la chambre régionale de discipline a prononcé à l'encontre de M. Philippe Vacheron et de la SARL Cabinet Vacheron, pour signatures de complaisance, la sanction de la suspension de l'inscription au tableau régional des architectes pendant une durée de neuf mois dont six mois avec sursis, assortie d'une mesure de publicité.

Par une requête, M. Philippe Vacheron et la SARL Cabinet Vacheron demandent à la chambre nationale de discipline de réformer cette décision.

Il résulte de l'instruction, d'une part, qu'il n'est pas contesté que M. Vacheron, architecte gérant la SARL d'architecture Cabinet Vacheron, a signé au nom de cette société les pièces du dossier de permis de construire d'une maison à Naujac-sur-Mer sans en avoir établi le projet architectural. Par cette signature de complaisance, que ne justifient ni son souci de rendre service à un ami du maître d'ouvrage, ni la circonstance que le recours à l'architecte n'était pas obligatoire, ni celle, à la supposer établie, qu'il n'aurait pas reçu d'honoraires, M. Vacheron et sa société ont méconnu les articles 3 de la loi du 3 janvier 1977 et 5 du code de déontologie.

Il résulte de l'instruction, d'autre part, que M. C., maître d'ouvrage, a déposé, en 2014, une demande de permis de construire, dont les pièces et le formulaire CERFA n'étaient ni signés ni tamponnés par un architecte, relative à une maison individuelle à Saint-Laurent-du-Médoc. Ces services ont invité ce maître d'ouvrage à présenter à nouveau sa demande, cette fois-ci comportant la signature d'un architecte, dès lors que la superficie de cette maison l'exigeait. Après qu'une architecte ait refusé la demande de M. C. tendant à ce qu'elle se borne à signer les pièces de cette demande de permis de construire qui avaient été établies par un dessinateur, M. Vacheron et sa SARL ont alors accepté d'apposer leurs signature et tampon

sur les pièces de ce dossier. Si M. Vacheron explique qu'il n'avait pas voulu signer les pièces du premier dossier de demande de permis de construire afin de pas déprécier le travail d'un dessinateur, cet argument est inopérant. L'attestation de M. T., dessinateur sous-traitant, selon laquelle il aurait travaillé sur ce projet sous la direction de M. Vacheron, n'indique pas la nature et les dates de son intervention et n'explique pas les raisons pour lesquelles M. C. a approché une autre architecte pour obtenir sans succès sa signature. Compte tenu de l'ensemble des circonstances de l'espèce, il n'est pas établi que le projet architectural signé par M. Vacheron au nom de sa SARL ait été élaboré par cet architecte. Ainsi M. Vacheron et la SARL Cabinet Vacheron ont méconnu les articles 3 de la loi du 3 janvier 1977 et 5 du code de déontologie.

Les faits de signatures de complaisance reprochés à M. Vacheron et la SARL cabinet Vacheron justifient qu'une sanction soit édictée à leur encontre. Il sera fait une juste appréciation des faits en retenant à leur encontre la sanction de la suspension de l'inscription au tableau régional des architectes pour une durée de neuf mois dont neuf mois avec sursis assortie d'une publication à leurs frais dans la revue professionnelle du conseil régional de l'ordre des architectes de la Nouvelle-Aquitaine.

Architecte... et engagement syndical.

Jacques PUISSANT, architecte, syndicat de l'architecture,
ancien président du CROA Aquitaine (1998 - 2000).

Je milite au Syndicat de l'Architecture depuis sa création au début des années quatre-vingt et j'ai été élu au CROA (une fois 6 ans et ensuite 3 ans).

Pourquoi se syndiquer alors que nous avons un métier passionnant mais très prenant puisque nous avons un Ordre ?

Parce qu'il y a une différence fondamentale entre les deux : Ordre et Syndicats.

L'inscription à l'Ordre est obligatoire pour exercer le métier d'architecte, l'Ordre procède d'une délégation de service public et est sous tutelle de l'État.

L'adhésion à un syndicat est libre et volontaire, les syndicats sont régis par le Code du travail.

Les missions du premier relèvent du régalien (tenue du tableau, déontologie, chambre de discipline).

Les missions du second, outre la défense de ses adhérents, sont son engagement dans le paritarisme, le dialogue social, la convention collective qui lie les employeurs et les salariés, les conditions de travail, l'égalité Homme / Femme, la représentation auprès des pouvoirs publics. Les missions sont complémentaires et l'Ordre et les syndicats travaillent souvent ensemble sur les grands sujets qui touchent la profession et l'architecture.

L'engagement syndical dans la pratique professionnelle : quel apport, quel temps donner, quelles répercussions pour l'agence ?

Dans un contexte professionnel très individualiste, l'organisation syndicale permet de construire des actions collectives pour peser dans les rapports de force qui existent dans l'exercice de notre profession (conception-construction, PPP, loi Elan) et utiliser tous les leviers à notre disposition pour soutenir les architectes (formation continue, aide juridique, manifestations pour mieux faire connaître le rôle et le travail de l'architecte, conférences, débats, rencontres, expositions,...).

Cette implication nous oblige à bien connaître l'environnement dans lequel nous évoluons.

Mon engagement syndical, c'est aussi des rencontres d'une richesse infinie avec des confrères, jeunes et moins jeunes, des échanges, des confrontations, des moments de convivialité et de travail (3 jours de séminaire à La Tourette : génial).

Ce temps passé m'a permis de structurer mon parcours professionnel et personnel et de faire des choix éthiques et citoyens. Ce n'est pas du temps perdu, mais du temps gagné pour moi et je pense que cela se ressent pour les gens avec qui je travaille.

Le Syndicat de l'Architecture est bien sûr impliqué sur les sujets d'actualité comme la réforme des retraites, la grève des écoles d'architecture, mais aussi les conditions de travail des architectes (le parcours du combattant pour un P.C., les missions tronquées voire minimalistes pour les maîtres d'ouvrages privés, le niveau de rémunération qui baisse alors même que la maîtrise d'œuvre se complexifie, ...).

Il faut être nombreux pour faire face à ces défis :
Syndiquez-vous.

www.syndicatdelarchitecture.com

CROA NOUVELLE-AQUITAINE

TABLEAU DES CONSEILS DU 13 DECEMBRE 2019

Louis-Roland MARTIN pour l'UNSA.

Qu'apporte cet engagement dans la pratique du métier d'architecte ?

L'entraide entre architectes, le développement du réseau, des informations récentes (notamment législatives), des conseils juridiques, la représentation des architectes auprès des pouvoirs publics, des autres professions ou du grand public. Mais aussi des actions en défense des architectes (réforme des retraites, budget des ENSA ou des formations, dialogue social, etc),

Qu'a changé cet engagement dans la pratique du métier ?

Une meilleure connaissance du fonctionnement de la profession. Il permet d'être plus efficace au quotidien, d'ouvrir de nouvelles voies pour l'agence, de retrouver une vision globale du projet personnel.

Quel temps donner ?

Ce qu'on peut, tant que cela ne perturbe pas le fonctionnement de l'agence. En général quelques heures par mois suffisent, pour peu que l'on puisse se répartir les tâches. Cela dépendra aussi des projets : organiser une visite ou une conférence, quelques heures, avec une concentration vers la date ; un partenariat institutionnel, quelques heures réparties dans l'année ; coordonner une action nationale, plusieurs journées.

Quelles conséquences par rapport aux associés dans l'agence...

Le travail syndical est passionnant, il est facile de s'y perdre et de mettre son agence en danger. Plus nous serons nombreux et plus nous pourrons agir à grande échelle sans négliger famille ou travail.

Plus d'informations sur www.unsa.fr et facebook.com/UNSA33

◇ INSCRIPTIONS ARCHITECTES

ANTOINE ALVES – Associé (33).

CATHERINE BENOIT – Associée (33).

INGRID BLANCHARD – Associée (17).

BRUNO BOISSY – Libéral (40).

THOMAS CAZENAVE-PIARROT – Associé (33).

PAUL DURAND – Associé (33).

ADÉLIE FANTINEL – Associée (33).

MATHILDE FORMOSO-SIABA – Associée (33).

GIOVANNA FRAGAPANE DE BOSREDON COMBRILLES Associée (33).

ADELE GIRET – Libérale (17).

ELISE GRAVOUIL – Salariée (17).

ANDRIY GRITSAY – Libéral (33).

YOAN JALLERAT – Libéral (33).

CLÉMENT LASSUS – Libéral (33).

LUDIVINE MERIEULT – Associée (33).

LÉA MONESTIER – Associée (33).

SUZIE NOËL – Libérale (33).

LAURA SAS – Libérale (33).

MARION SOLVE – Libérale (33).

ARMANDE TERRADE – Associée (33).

MACIEJ TOMASZKIEWICZ – Libéral (33).

◇ RÉINSCRIPTIONS ARCHITECTES

CHRISTOPHE ALLARD – Libéral (33).

LOIČ DIZERBO – Associé (17).

MARIE-CHARLOTTE MALPEL – Associée (64).

SOPHIE MARTY ELISSAGARAY – Libérale (64).

◇ RADIATIONS ARCHITECTES

ELISABETH ALLAN-SAINT-BONNET – (79) – Cessation d'activité.

MARYSE AXELROUD – (33) – Cessation d'activité.

AUDREY BAYLE – (33) – Départ à l'étranger.

JEAN BIHEL – (64) – Démission.

PHILIPPE BODIN – (86) – Retraite.

JEAN-NOEL BORD – (33) – Cessation d'activité.

JAMES BUSSELL – (33) – Départ à l'étranger.

NATHALIE CARDOUX – (17) – Cessation d'activité.

PIERRE CAULY – (33) – Cessation d'activité.

BÉATRICE CRABOS-CHENILLEAU – (16) – Retraite.

OLIVIER DE BOUCAUD – (33) – Retraite.

◇ RADIATIONS ARCHITECTES

NATHALIE FRANCK – (33) – Cessation d'activité.

ALAIN GESSON – (16) – Cessation d'activité.

ANDRÉ IAMPOLSKI – (24) – Cessation d'activité.

KIM JUNKWANG – (33) – Cessation d'activité.

VICTOR MALDONADO – (33) – Retraite.

JEAN-JACQUES MEILLAT – (17) – Retraite.

ELIANE MENDIBOURE – (64) – Décès.

ROGER MIRABEL – (24) – Cessation d'activité.

TOM PELETERIE – (33) – Activité salariée.

ROBERT QUINOMAN – (24) – Décès.

MICHEL SALLE – (64) – Cessation d'activité.

◇ INSCRIPTIONS SOCIÉTÉS

AGENCE GESSON SOPHIE ELIAT ARCHITECTES – SARL (16).

ALP NIORT – EURL (79).

ARCHIMAG – SARL (79).

ATELIER D'ARCHITECTURE BONNE AMBIANCE AABA – SELARL (33).

ATELIER DUBROUS & ASSOCIÉES – SELARL (33).

ATELIER GODET RABEQ – SARL (33).

ATELIER D'ARCHITECTURE MARIE-MALPEL – EURL (64).

AUGURI STUDIO – SAS (33).

BORIES LAVIGNE ARCHITECTES ASSOCIÉS – SARL (33).

CATHERINE BENOIT ARCHITECTE – SARL (33).

CG ARCHITECTE – SASU (40).

COSSET ARCHITECTE – SARL (19).

DZBO ARCHITECTE – EURL (17).

ENCAUSSE DURAND – SARL (33).

LUDIVINE MERIEULT ARCHITECTE – SARL (33).

MPA – SARL (64).

PLAN B ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN – SARL (40).

S2H ARCHITECTURE – SELARL (64).

SPFPL AUGIER THOMAS – SPFPL (33).

STÉPHANIE MONTEIL – EURL (33).

YOCTOARCHITECTURE – SARL (87).

◇ RADIATIONS SOCIÉTÉS

ADRIEN LEVALLOIS ARCHITECTE (33) – EURL – Dissolution.

AGENCE D'ARCHITECTURE ALAIN GESSON (16)
SARL – Cessation d'activité.

ARCHITECTURE 309 (33) – SARL – Dissolution.

ART QI MED (24) – SAS – Cessation d'activité.

ATELIER D'ARCHITECTURE DUHOURCAU (64)
SARL – Cessation d'activité.

ATELIER D'ARCHITECTURE LOCOS (33)
SARL – Cessation d'activité.

ATTAR SASU ARCHITECTURES (24) – SASU – Dissolution.

COLOMBANI ARCHITECTURE (33)
SARL – Cessation d'activité.

OLIVIER DE BOUCAUD ARCHITECTE DPLG (33)
SCP – Cessation d'activité.

SARL NADIA DAL MAS CRÉATION (47) – SARL – Dissolution.

XYLOCOPE (24) – SARL – Liquidation.

◇ TRANSFERTS HORS NOUVELLE-AQUITAINE

CHARLES POUTREL – Transféré vers le CROA Occitanie.

EURL EN APARTE STUDIO D'ARCHITECTURE
Transférée vers le CROA Occitanie.

◇ TRANSFERTS VERS NOUVELLE-AQUITAINE

MAGALI BIENAIME-ARTICO
Transférée du CROA Hauts-de-France.

LOUIS-DOMINIQUE MASSE
Transféré du CROA Île-de-France.

ISABELLE PRADEN – Transférée du CROA Île-de-France.

EURL ARCHITECTES-MAITRES D'ŒUVRE-A-MO
Transférée du CROA Île-de-France.

LDM SERVICES ARCHITECTURE ET TECHNIQUE
Transférée du CROA Île-de-France.





Architecture frugale.

Benoît HERMET, rédacteur, journaliste..

«Ce projet était un laboratoire d'idées, un terrain d'exploration», indique Gauthier Claramunt, l'un des fondateurs de l'agence bordelaise Dauphins Architecture. *Les Blés en Herbe* est le nom qu'ils ont donné à cet internat destiné à des jeunes du lycée agricole de Rouillé, au sud de Poitiers. «Notre maître d'ouvrage voulait un bâtiment biosourcé à énergie positive, sans certification mais plutôt pour développer une approche expérimentale», poursuit Gauthier Claramunt. Dès le départ, les architectes ont travaillé étroitement avec les ingénieurs environnementaux de l'atelier 180 degrés. Situé face à un champ, l'internat est un volume rationnel, distribuant les chambres de part et d'autre d'une circulation centrale. Au nord-est, où l'ensoleillement est moins important, de grands vitrages donnent sur le paysage. Au sud-ouest, où se trouve également l'entrée, les ouvertures de tailles différentes amènent du rythme. Les murs en ossature bois sont isolés avec de la paille, un matériau naturel protégeant du froid et de la chaleur. Les toitures sont ponctuées de sommets qui apportent lumière et ventilation. En été, de l'air frais vient du sous-sol grâce à un puits climatique. Une dalle de béton et un mur en terre crue ajoutent de l'inertie. Sans être uniquement biosourcés, les matériaux illustrent cette volonté d'un «rééquilibrage» dans la construction : réduire l'impact environnemental et les consommations d'énergies, tout en veillant au confort des utilisateurs. Sensibilisés à ces enjeux, les lycéens ont posé de la paille et réalisé des briques en terre crue. Livré en 2018, l'internat de Rouillé a obtenu la meilleure performance des ERP dans le cadre d'une expérimentation menée par l'ADEME¹. D'autres réalisations de Dauphins Architecture montrent une démarche semblable : un foyer à Ribérac, une école près d'Angoulême, un collège à Saint-Médard-en-Jalles... «Nous sommes attachés à l'artisanat, à l'imperfection, à l'anecdote. Notre but est de construire un récit à travers la matérialité de l'architecture. »

**Internat – Lycée Agricole
Xavier-Bernard-de-Venours (86)**

Maîtrise d'ouvrage
Région Nouvelle-Aquitaine

Architectes
Dauphins Architecture

**Équipe de maîtrise d'œuvre associée au
mandataire architecte**

180 degrés ingénierie, Overdrive, B.ing,
Escaich & Peyre, SICCO, SECOBA.

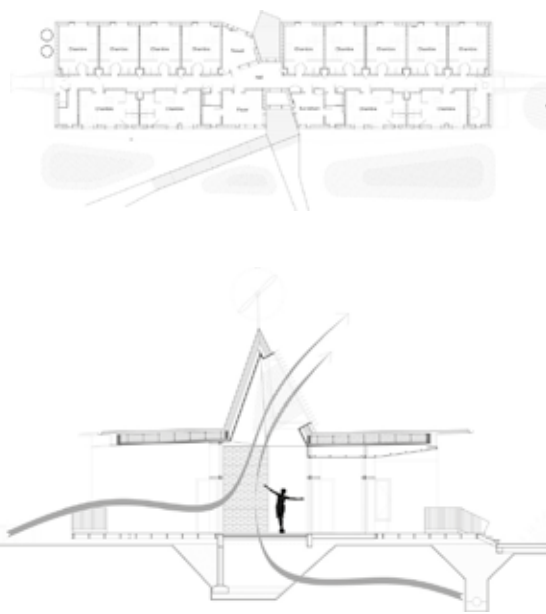
Montant des travaux
1164 000 € HT

Surface SHON
695 m² SP

Planning travaux
Démarrage d'étude : décembre 2015
Démarrage chantier : février 2017
Livraison : juin 2018

Récompense obtenue
Label E+C- : niveau E4C2

1 Programme OBEC initié en prévision de la nouvelle Réglementation Environnementale 2020.



Alerte aux architectes.

REVENU	COTISATION AVANT RÉFORME	COTISATION APRÈS RÉFORME
26 580	3 540,53	7 474,3
40 524	6 040,13	11 395,35

Extrait du tableau établi à partir du point sur la réforme des retraites 2019 du CNOA et de la note du 28 janvier 2020 de l'UNSAFA.

Chiffre d'affaires moyen selon la taille en 2010.

Unité : milliers d'euros

	SANS SALARIÉS*	0 À 3 SALARIÉS*	4 À 9 SALARIÉS*
Conception, maîtrise d'œuvre et aménagement du territoire	90	254	750
Activité des géomètres	146	226	552
Activités d'architecture	90	254	805

	10 À 19 SALARIÉS*	PLUS DE 20 SALARIÉS*	ENSEMBLE
Conception, maîtrise d'œuvre et aménagement du territoire	1747	5117	238
Activité des géomètres	1134	3326	486
Activités d'architecture	2051	5932	224

Source : INSEE-DGCIS bases de données fiscales des régimes du bénéfice réel (BIC-RN, BIC-RSI, BNC) et des régimes « micro ».

* Salariés en équivalent temps-plein. Par exemple, une entreprise, employant une personne à mi-temps, emploie donc 0,5 salarié en équivalent à temps plein.

L'agenda des formations de MAJ Formation Continue – architecture et cadre de vie.

AU 308 AVENUE THIERS, À BORDEAUX

- **Lundi 6, mardi 7, mardi 14 et mercredi 15 avril**
« Revit Architecture – Initiation » – label 2020.
- **Mardi 7 et mercredi 8 avril**
« Couleur et architecture – niveau 1 » – label 2020.
- **Mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 avril**
« Conduite de chantier – du CCTP à la réception des travaux » – label 2020.
- **Mercredi 8 et jeudi 9 avril**
« Sketchup perfectionnement » – label 2020.
- **Jeudi 9 avril**
« Développer le travail collaboratif, pour plus de synergie dans vos projets » – label 2020.
- **Vendredi 10 avril**
« Gérez votre temps et gagnez en efficacité » – label 2020.
- **Mardi 15, mercredi 16 avril**
« Définir et contrôler son coût d'agence par projet » – label 2020.
- **Mercredi 16, jeudi 17 avril et lundi 1^{er}, mardi 12, mercredi 13 mai**
« Vectorworks » – label 2020.
- **Jeudi 17 avril**
« Gérer les pièces du chantier ».
- **Vendredi 24 avril**
« Gestion financière : enjeux, méthodes, outils de gestion : de la maîtrise des coûts de production au recouvrement » – label 2020.
- **Mercredi 13, jeudi 14 et vendredi 15 mai**
« Pathologies et solutions de confortement de la structure du bâti » – label 2020.
- **Mercredi 13, jeudi 14, lundi 18 et mardi 19 mai**
« Archicad – Initiation » – label 2020.
- **Jeudi 14 mai**
« Intégration du photovoltaïque dans le bâtiment » – label 2020.
« Îlots de chaleur urbain et confort d'été » – label 2020.
- **Jeudi 14 et vendredi 15 mai**
« Enjeux et conséquences de la réforme de la commande publique » – label 2020.
- **Lundi 25 mai**
« Les ressources humaines salariées » – label 2020.
- **Lundi 25 et mardi 26 mai**
« Sketchup Initiation » – label 2020.
- **Mardi 26 mai**
« Les contrats de maîtrise d'œuvre » – label 2020.
- **Mardi 26, mercredi 27 mai et jeudi 11 juin**
« Géobiologie – initiation et perfectionnement » – label 2020
- **Jeudi 28 et vendredi 29 mai**
« Conduite de réunion de chantier et gestion des conflits » – label 2020.
- **Mardi 2 et mercredi 3 juin**
« Béton : connaître le matériau, prescription et perception »

• Jeudi 4 et vendredi 5 juin

«Gestion des eaux de pluie dans les aménagements paysagers» – label 2020.

• Lundi 8 et mardi 9 juin

«Maîtrise la gestion de projet du particulier» – label 2020

• Mercredi 10, jeudi 11 et vendredi 12 juin

«Réhabilitation durable et diagnostic technique en bâti ancien» – label 2020.

HORS LES MURS

• Mardi 31 mars et jeudi 1^{er} avril à Bayonne

«Feebât MOE – module 5a: programme et conception» – label 2020.

• Mercredi 1^{er}, jeudi 2 et vendredi 3 avril à Rochefort
«Pathologies et solutions de confortement de la structure du bâti» – label 2020.

• Jeudi 2 et vendredi 3 avril à La Rochelle

«Intégration du photovoltaïque dans le bâtiment».

• Jeudi 16 avril à Rochefort

«Dématérialisation – Chorus Pro».

• Du lundi 20 au jeudi 23 avril au Vorarlberg

(Autriche)

«Construction en bois et performance énergétique».

• Mardi 21 et mercredi 22 avril à Poitiers

«Accessibilité handicapés dans les ERP et logements» – label 2020.

• Mercredi 22, jeudi 23 et vendredi 24 avril à Pau

«Conduite de chantier – du CCTP à la réception des travaux» – label 2020.

• Lundi 27 et mardi 28 avril à Pau

«Sketchup initiation» – label 2020.

• Mercredi 29, jeudi 30 avril et lundi 11 et mardi

12 mai à Pau

«Revit architecture initiation» – label 2020.

• Mardi 5 et mercredi 6 mai à Bayonne

«Feebât MOE – module 5b: recherche de performance» – label 2020.

• Lundi 11 et mardi 12 mai à Poitiers

«Architecte, soyez outillé face aux risques» – label 2020.

• Mardi 12 et mercredi 13 mai à Limoges

«Accessibilité handicapés dans les ERP et logements» – label 2020.

• Mardi 19 et mercredi 20 mai à Rochefort

«Feebât MOE – module 5a: programme et conception» – label 2020.

• Du lundi 25 au jeudi 28 mai à Tübingen (Allemagne)

«Les clés de l'habitat participatif».

• Mardi 26 et mercredi 27 mai à Limoges

«Feebât MOE – module 5a: programme et conception» – label 2020.

Label 2020 : reconnaissance de qualité par la Branche Architecture, donnant droit à des prises en charge pouvant aller jusqu'à 100 %, pour les Architectes et leurs salariés.

L'agenda culturel de Nouvelle-Aquitaine.

Planning non exhaustif. Pour en savoir plus consultez le site www.le308.com

EN AQUITAINE

PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE

Jusqu'au 17 avril, 3 place de la monnaie, à Pau

Exposition proposée par FIBOIS Nouvelle-Aquitaine en partenariat Odéys.

26 mars, 3 place de la monnaie, à Pau

Journée de formation académique sur l'architecture. En partenariat avec la DAAC et Destination Patrimoine.

Du 27 au 29 mars, Salon de l'Habitat

Parc des expositions de Pau

31 mars à 12 h 00, À Pau

Visite du Skate Park de Pau, créé dans le cadre de la réhabilitation de la halle Sernam, avec Jean-Baptiste Picot Hall 04 en partenariat avec la ville de Pau.

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

Jusqu'au 2 avril, 308 avenue Thiers, à Bordeaux

Accueil de l'association : «What about vernacular», dans la nef du 308.

ORDRE DES ARCHITECTES / 308-MAISON DE L'ARCHITECTURE / MAJ FORMATION CONTINUE – ARCHITECTURE ET CADRE DE VIE

3 avril au 308 avenue Thiers, à Bordeaux

9h – 17h: Transitons énergét(h)iquement – étape #1

17h – minuit: Archipride 2020

– Bilan du mandat du Conseil de l'Ordre 2017-2020 et prospective,

– Conférence: Un nouveau rôle pour l'architecte?

Par Ad'A-Anatomies d'Architecture,

– Prestation de serment des nouveaux architectes et soirée festive.

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

Du 3 avril jusqu'au 31 avril 2021,

308 avenue Thiers, à Bordeaux

Lancement du cycle «Transition(?) – écologie & urgence» porté par le 308-MA, avec le soutien de l'ADEME et de l'Ordre des Architectes, en partenariat avec MAJ Formation Continue.

Exposition : «De visu» par le collectif USUS.

Inauguration le 3 avril.

PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE

7 avril à 17 h 30, 3 place de la monnaie, à Pau

«Rencontres construisons bois», invitée Sophie Brindel-Beth, architecte DPLG, Frugalité Heureuse et créative.

Présentation du Prix Régional de la Construction Bois 2019 et des équipes du 64.

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

308 avenue Thiers, à Bordeaux

«Hôpital, scène d'éthique» avec l'Institut Bergonié,

le collectif Cancan et Arnaud Théval

– Conférence inaugurale le 8 avril à 18 h 30

– Exposition du 8 au 16 avril

– Colloque le 9 avril

PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE

14 avril à 17 h 30, 3 place de la monnaie, à Pau

« Rencontres construisons bois », conférence « Terrasses bois : parlons réglementation et bonnes pratiques » par Florent Benoist, prescripteur bois FIBOIS Nouvelle-Aquitaine.

ORDRE DES ARCHITECTES

15 avril à 18 heures, 308 avenue Thiers, à Bordeaux

Cycle Archi & Comm – le labo d'idées en partenariat avec l'APACOM, restitution et table ronde.

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

Du 23 avril au 29 mai, 308 avenue Thiers, à Bordeaux

« Transition(?) » : exposition « What about vernacular » par l'association éponyme. Inauguration le 23 avril à 18 h 30.

28 avril à 18 h 30, 308 avenue Thiers, à Bordeaux

« Transition(?) » : conférence autour de l'exposition « De visu », par le collectif USUS.

Avril, à la Galerie Louis Simon à Royan

Exposition : « Pop up store du PRAD'A ».

• 20 mai à 14 heures, 308 avenue Thiers, à Bordeaux

Assemblée générale du 308 – Maison de l'Architecture.

PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE

• 26 mai à 18 h 30, 3 place de la monnaie, à Pau

Exposition des panneaux de concours du Centre culturel du Foirail à Pau et du Centre culturel communautaire du Pays de Nay.

• 28 mai à 18 h 30, 3 place de la monnaie, à Pau

« Itinéraire bois » : de la parcelle forestière à la Halle de Billère, visite guidée par Pierre Marsan, architecte, proposé par FIBOIS Nouvelle-Aquitaine antenne de Pau, en partenariat avec le Pavillon de l'architecture et la ville de Billère.

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

• 28 mai à 18 h 30, 308 avenue Thiers, à Bordeaux

Conférence : « jeudi c'est archi #2 ». En partenariat avec Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux.

• 29 mai à 11 heures, à Bordeaux

Visite de réalisation : « jeudi c'est archi #2 ». En partenariat avec Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux.

PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE

• 4 juin à 19 heures, 3 place de la monnaie, à Pau

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable : du lundi 1^{er} au 7 juin.

Des Rendez-vous au jardin : du vendredi 5 au 7 juin.

Table ronde / débat : nuisance lumineuse, environnement et qualité de vie.

19 heures : Quelles nouvelles approches de l'éclairage dans les villes et les villages ?

21 h 30 : Parcours découverte nocturne des éclairages et ambiances lumineuses de la ville de Pau.

PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE

• 10 juin à 18 h 30 (date à confirmer).

Visite École Victor Hugo, à Mourenx guidée

par Thomas Carrasco & Myriam Blasquiz Agence BC+A.

308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE

• Du 11 juin au 20 septembre, 308 avenue Thiers, à Bordeaux
« Transition(?) » : exposition « Import Wallonie-Bruxelles – Export Barcelona ». Conférence inaugurale le 11 juin 2020 à 18 h 30.

Exposition « DRA 4 – Distinction Romande d'Architecture 2018 » à la Fabrique Pola

EN LIMOUSIN

ORDRE DES ARCHITECTES

10 avril à 8 h 45, la Maison de l'avocat, à Limoges

Matinée juridique en partenariat avec la MAF.

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE LIMOGES

• 28 avril à 18 h 30, à la BFM

Conférence de Gilles Ragot : « Oscar Niemeyer ».

• 26 mai à 18 h 30, à la BFM

Conférence de Gilles Ragot : « Architecture des arts décoratifs ».

• En juin (date à confirmer), à l'ENSA de Limoges

Visite de chantier de réhabilitation des toitures de l'école d'art.

ORDRE DES ARCHITECTES / MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN

• 5 juin, à Limoges

Séminaire Transitons énergét(h)iquement – étape #2

EN POITOU-CHARENTES

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITIERS

1 rue de la Tranchée, à Poitiers

• Du 16 au 23 mars. « Fil rouge » : workshop et restitution du projet de médiation mené avec le lycée Nelson Mandela dans le cadre de « Traversées ».

• Du 7 avril au 20 juin. « Paysage(s) – Reconquête des lisières de ville, préservation de la biodiversité, transition écologique, quels paysages fabriquons-nous au XXI^e siècle ? » : exposition, conférences, ateliers, en partenariat avec le CAUE 86.

• 9 avril à 18 h 30. Conférence de Jean-Louis Yengué : « La transformation des paysages ». Vernissage de l'exposition « Paysage(s) ».

• 20 et 21 avril. Voyage dans le cadre de « Lille Métropole 2020, capitale mondiale du design », en partenariat avec l'École de Design de Nouvelle-Aquitaine.

• Du 7 au 10 mai. Voyage à Colmar, Mulhouse et Bâle : sur les traces d'Herzog & de Meuron, Cité manifeste, Vitra Campus...

• Jusqu'en juin. « Transformer pour préserver » : PFE inter-écoles de l'ENSA Paris-Belleville et l'ENSAP Bordeaux : visites et rencontres sur le territoire, sessions de travail, conférences, jurys, exposition...

ORDRE DES ARCHITECTES / MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITIERS / MAJ POITIERS

• 19 juin, à Poitiers

Séminaire Transitons énergét(h)iquement – étape #3



trois cent huit avenue Thiers, 33 100 Bordeaux
tramway ligne A, arrêt Galin 05 56 48 05 30
Contact comité de rédaction : s.molines.ordre@architectes.org
www.le308.com

www.facebook.com/le308

Chaîne YouTube : www.youtube.com/user/troiscenthuit

Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine

Siège

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Pôles

Limoges : 75 boulevard Gambetta, 87 000 Limoges

Pau : 3 place de la Monnaie, 64 000 Pau

Poitiers : 1, rue de la Tranchée, 86 000 Poitiers

Tél. 05 56 48 05 30 — ordre.na@architectes.org
www.architectes.org/nouvelle-aquitaine

VIRGINIE GRAVIÈRE (Présidente)

LAURENCE SERVAT (Directrice et juriste)

SOPHIE MOLINES (Responsable de la communication)

ISABELLE BABIN (Assistante de direction)

VÉRONIQUE BACHWA (Assistante de direction)

MAËVA GREZES (Juriste)

JULIE DUPUY (Secrétaire comptable)

EMMANUELLE LACAVE (Assistante administrative)

SIBEL EYILI (Assistante administrative)

MAJ – Poitiers

1 rue de la Tranchée , 86000 Poitiers

Tél. 05 49 55 34 22

formationpoitiers@maj-na.fr

BÉNÉDICTE MEYNIEL (Présidente)

ISABELLE BABIN (Assistante de direction)

MAJ Formation Continue Architecture et cadre de vie

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Tél. 05 57 14 06 97

formation@maj-na.fr

DENIS LATOUR (Président)

CORINNE LÉGER (Directrice – Responsable formation)

MARIE BARUSSAUD (Chargée de communication – Assistante formation)

SONIA SARR (Assistante formation)

GUILLAUME CHABANCE (Chargé d'ingénierie de formation)

LE 308 – MAISON DE L'ARCHITECTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

308 avenue Thiers, 33 100 Bordeaux

Tél. 05 56 48 83 25

ma@le308.com

www.ma-lereseau.org/aquitaine

PAUL ROLLAND (Président)

ADRIEN MAILLARD (Directeur)

MARLÈNE PROST (Chargée d'administration et des publics)

LE PAVILLON – MAISON DE L'ARCHITECTURE EN NOUVELLE-AQUITAINE

3 place de la Monnaie, 64 000 Pau

Tél. 05 33 11 44 86 – Fax. 05 59 82 88 32

www.pavillondelarchitecture.com

SÉVERINE TARDIEU, CAROLE BONIFACE (Co-Présidentes)

NADINE BUENO (Directrice)

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE POITIERS EN NOUVELLE-AQUITAINE

1 rue de la Tranchée, 86000 Poitiers

Tél. 05 49 42 89 79 – mdapc@mdapc.fr

www.mdapc.fr

PATRICK VETTIER (Président)

FRÉDÉRIQUE LACROIX (Directrice)

MAISON DE L'ARCHITECTURE DU LIMOUSIN EN NOUVELLE-AQUITAINE

75 boulevard Gambetta, 87000 Limoges

maison.architecture.limousin@gmail.com

www.ma-lereseau.org/limousin/

SOPHIE BERTRAND, BÉATRICE FOURNET-REYMOND
(Co-Présidentes)

FANNIE LOGET (Médiatrice culturelle)

308 + est une publication des Architectes et de l'Architecture
de la région Nouvelle-Aquitaine.

N° ISSN 2267-3776.

Directrice de publication : VIRGINIE GRAVIÈRE,

Rédactrice en chef : SOPHIE BERTRAND,

Comité de rédaction : VINCENT ARNÉ, PIERRE BERTIN, CAROLE BONIFACE,
NICOLAS DELBOURG, JULIEN GADRAT, FRÉDÉRIQUE LACROIX, CORINNE LÉGER, ADRIEN
MAILLARD, MATTHIEU DE MARIEN, JULES MANSART, MÉLANIE REBEIX, PATRICK VETTIER,

Coordination : SOPHIE MOLINES,

Conception graphique : DIDIER LECHENNE.



**ORDRE
DES
ARCHITECTES**

